



Conseil d'établissement

Séance ordinaire du 23 janvier 2024

Salle de rencontre 1202C

19 h 00 à 21 h 00

Procès-verbal

Sont présents :

		Présent(e)	Absent(e)	
1-	Gaudreau, Roxanne	x		Enseignante
2-	Duciaume-Bertrand, Olivier		x	Enseignant
3-	Paquette, Fanny	x		Enseignante
4-	Beaudry, Isabelle	x		Enseignante
5-	Alciné, Jems	x		Employée de soutien
6-	Gauthier, Alain	x		Parent
8-	Baril, Chantal	x		Parent
9-	Rouleau, Marc-André	x		Parent
10-	Fortin, Karine	x		Parent
11-	Langlois, Nancy	x		Parent
12-	Dagenais, Carole		x	Parent
13 -	Gagnon, Sylvain	x		Parent
14 -	Jacinthe, Gauthier	x		Parent, EHDAA

15 -	Guillen, Jeanne Kelly	x		Parent, EHDA (Sub)
16 -	Rainville, Nathalie		x	Parent
17-	Aubé, Anne Stéphanie	x		Personnel professionnel
18-	Lafortune, Serge		x	Membre de la communauté
19-				Membre de la communauté
20-	Konate, Aminah Grace	x		Élève, secondaire 5
	Giroux, Philippe Carlos	x		Élève, secondaire 4

Sont également présents à la table du conseil :

François Bélanger	Directeur
Caroline Bouchard	Agente d'administration
Isabelle Legault	Direction adjointe
Anik Philippe	Direction adjointe
Ndeye Thiam	Direction adjointe

* La copie de la liste des présences est déposée en annexe I au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

OUVERTURE DE LA SÉANCE À

1 a)	MOT DE BIENVENUE, PRÉSENCES ET QUORUM
	IL Y A QUORUM

2 -	QUESTIONS DU PUBLIC
	PAS DE QUESTIONS DU PUBLIC

3 -	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
046 – CÉ20240123- 01	<p>CONSIDÉRANT que monsieur François Bélanger, directeur, a élaboré un projet d'ordre du jour pour la séance ordinaire du 23 janvier 2024;</p> <p>CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres du Conseil d'établissement de l'école secondaire Mont-Bleu;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Paquette et appuyée par M. Giroux, il est résolu :</p> <p>D'ADOPTER l'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 23 janvier 2024;</p>

4 -	ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 14 NOVEMBRE 2023
046 – CÉ20240123- 02	<p>PRÉAMBULE</p> <p>CONSIDÉRANT que conformément à l'article 69 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 novembre 2023 plus de six (6) jours avant la tenue de la présente séance;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Gauthier et appuyée par Mme Paquette, il est résolu :</p> <p>DE DISPENSER la secrétaire de procéder à la lecture du procès-verbal de la séance du 14 novembre;</p> <p>D'ADOPTER, avec modifications, le procès-verbal de la séance du 14 novembre du Conseil d'établissement de l'école secondaire Mont-Bleu;</p>

5 -	SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL
	<p>POUR LE FOOTBALL, MONT-BLEU A RÉCUPÉRÉ DE L'ÉQUIPEMENT DE L'ÉCOLE GRANDE-RIVIÈRE. IL DEVRAIT Y AVOIR DU FOOTBALL POUR LES BENJAMINS, À TEMPS POUR LES JAMBOREE DU PRINTEMPS. UN ENTRAÎNEUR A DÉJÀ ÉTÉ IDENTIFIÉ.</p> <p>LE DIRECTEUR FAIT LE POINT AU SUJET DES RÉCENTES DÉFICIENCES DU BÂTIMENT. LE 23 DÉCEMBRE, UNE DÉFAILLANCE INFORMATIQUE AURAIT PROVOQUÉ UNE CASCADE D'ÉVÉNEMENTS QUI A RÉSUÉLITÉ EN L'ACCUMULATION D'EAU DANS L'AGORA ET DANS CERTAINS LABORATOIRES. UNE ÉQUIPE APRÈS-SINISTRE EST INTERVENUE DANS LES JOURS SUIVANTS ET A FAIT UN TRAVAIL RAPIDE ET EFFICACE QUI A PERMIS LA RÉOUVERTURE DE L'ÉCOLE À LA DATE PRÉVUE. IL RESTE DES TUILES À POSER AU PLAFOND DE CERTAINS LABOS ET IL Y A EU DES ODEURS DE REFOULEMENT D'ÉGOÛT PRÈS DE LA CAFÉTÉRIA. LE SYSTÈME A ÉTÉ DRAINÉ PAR LES RESSOURCES MATÉRIELLES MAIS IL FAUDRA SANS DOUTE LE REFAIRE SI L'ODEUR PERSISTE. CERTAINES PIÈCES DU SYSTÈME DE VENTILATION SERONT ÉVENTUELLEMENT REMPLACÉES.</p> <p>LE SINISTRE N'A PAS ENTRAÎNÉ TROP DE COÛTS MAIS LA DIRECTION A RÉSERVÉ DES SOMMES NOTAMMENT POUR REMPLACER L'ÉQUIPEMENT DE LA SALLE DE MUSCULATION QUI A ÉTÉ ABIMÉ.</p> <p>LE NOUVEL ÉQUIPEMENT AV DE L'AGORA N'A PAS ÉTÉ ENDOMMAGÉ PARCE QU'IL N'ÉTAIT PAS INSTALLÉ. L'AMÉNAGEMENT DE L'AGORA DEVRAIT ÊTRE FINALEMENT TERMINÉ LE 1^{ER} AVRIL.</p>

6 -	TRAVAUX DU CONSEIL
6 a)	PROJET ÉDUCATIF 2023-2027
046 – CÉ20240123- 03	<p>LE DOCUMENT DU PROJET ÉDUCATIF A ÉTÉ TRANSMIS AUX PARENTS AVANT LA RENCONTRE. MME LEGAULT SOULIGNE QUE LES OBJECTIFS SONT SEMBLABLES À CELLES DU PLAN PRÉCÉDENT, MAIS QUE LES CIBLES ONT ÉTÉ AJUSTÉES EN FONCTION DES DONNÉES DE RÉFÉRENCE DE JUIN 2023.</p> <p>LE DIRECTEUR SOULIGNE QUE CE PROJET ÉDUCATIF SERVIRA À ÉLABORER DES PLANS D'ACTION QUI NOUS MÈNERONT VERS LES RÉSULTATS. L'ÉLABORATION DES PLANS EST UN PEU EN RETARD EN RAISON DES MOYENS DE PRESSION DE L'AUTOMNE MAIS LE TRAVAIL EST ENTAMÉ.</p>

	<p>EN LIEN AVEC LES OBJECTIFS 2 ET 3, MME GAUTHIER DEMANDE QU'ON VENTILE LES DONNÉES POUR AVOIR UN MEILLEUR PORTRAIT DE LA SITUATION DES ÉLÈVES EHDA.</p> <p>EN LIEN AVEC L'OBJECTIF 5, MME GAUTHIER DEMANDE AUSSI DE PRÊTER ATTENTION À L'INCLUSION DES ÉLÈVES EHDA DANS LES ACTIVITÉS PARASCOLAIRES.</p> <p>SUR PROPOSITION DE MME GAUTHIER, APPUYÉE PAR MME PAQUETTE, LE PROJET ÉDUCATIF EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.</p>
6 B)	GRILLE PÉRIODES-MATIÈRES 2024-2025
046 – CÉ20240123- 04	<p>LA GRILLE MATIÈRE EST TRÈS SEMBLABLE À CELLE DE 2023-2024. LES GROS CHANGEMENTS CONCERNENT LA DISPARITION DU COURS D'ÉTHIQUE ET CULTURE RELIGIEUSE, QUI SERA REMPLACÉ PAR LE NOUVAU COURS DE CULTURE ET CITOYENNETÉ QUÉBÉCOISE, AINSI QUE LA MODIFICATION DE CERTAINS CHOIX DE COURS EN SECONDAIRE 4 ET 5, POUR DONNER PLUS D'OPTIONS À CEUX QUI NE SONT PAS EN SCIENCES.</p> <p>LA DIRECTION ET L'ÉQUIPE ÉCOLE COMMENCENT À RÉFLÉCHIR À UNE REFORTE PLUS IMPORTANTE, Y COMPRIS UNE RÉFLEXION SUR LES VOIES POUR L'ANNÉE 2025-2026.</p> <p>MME BEAUDRY, ENSEIGNANTE D'ANGLAIS, DEMANDE QU'ON RÉFLÉCHISSE À LA POSSIBILITÉ DE REMETTRE PLUS DE PÉRIODES D'ANGLAIS EN SECONDAIRE 1, NOTAMMENT POUR LES ÉLÈVES ISSUS DE L'IMMIGRATION QUI N'ONT PARFOIS AUCUNE CONNAISSANCE DE CETTE LANGUE À LEUR ARRIVÉE AU PAYS.</p> <p>SUR PROPOSITION DE MME GAUTHIER, APPUYÉE PAR MME PAQUETTE, LA GRILLE EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</p>
6 C)	PLAN DE RATTRAPAGE PÉDAGOGIQUE
	<p>LE DIRECTEUR PRÉSENTE LE PLAN ÉLBAORÉ PAR L'ÉQUIPE ÉCOLE. LES PROFESSEURS ONT ÉTÉ CONSULTÉS ET ONT IDENTIFIÉ LES ÉLÈVES AYANT BESOIN DE RATTRAPAGE. PRÈS DE 50% DU PERSONNEL ENSEIGNANT S'EST DIT PRÊT À AIDER.</p> <p>LE PLAN COMPREND UNE VARIÉTÉ DE MESURES. IL Y AURA ENTRE AUTRES DES DEVOIRS SUPERVISÉS LE MATIN ET L'APRÈS-MIDI, DE LA RÉCUPÉRATION À L'HEURE DU MIDI ET UN SERVICE DE TUTORAT APRÈS L'ÉCOLE POUR CERTAINES MATIÈRES. IL Y AURA AUSSI DES CAPSULES ENREGISTRÉES PENDANT LES JOURNÉES PÉDAGOGIQUES EN HISTOIRE DE SECONDAIRE 4, AINSI QUE DU SOUTIEN EN FRANÇAIS LORS DES JOURNÉES PÉDAGOGIQUES ET PEUT-ÊTRE PENDANT LA SEMAINE DE RELÂCHE. LES</p>

	<p>ORTHOPÉDAGOGUES OFFRIRONT DU SOUTIEN À CERTAINS ÉLÈVES, ET ON A PRÉVU DES MESURES SPÉCIALES POUR LES ÉLÈVES EN MESURES D'AIDE.</p> <p>LE PROJET SERA ÉVOLUTIF ET POURRA ÊTRE AJUSTÉ À LA FIN DE LA DEUXIÈME ÉTAPE.</p> <p>AU TOTAL, CELA REPRÉSENTE ENVIRON 140 HEURES DE SOUTIEN POUR LES ÉLÈVES EHADAA ET CIBLÉS. À PART L'AIDE AUX DEVOIRS, LE RATTRAPAGE SE FERA SUR INVITATION ET TOUTES LES MESURES NE SERONT PAS OFFERTES À TOUS, DANS LE BUT DE GARDER LES GROUPES PETITS ET DE MAXIMISER L'IMPACT DES INTERVENTIONS.</p> <p>LES PROFESSEURS ONT ÉTÉ INVITÉS À REVOIR LEUR PLANS DE COURS POUR ENLEVER DES CONTENUS MOINS ESSENTIELS.</p> <p>IL Y A AUSSI UN PLAN DE RATTRAPAGE AU PLAN PSYCHOSOCIAL, POUR LES ÉLÈVES QUI ONT DES DIFFICULTÉS AVEC LE RETOUR EN CLASSE.</p> <p>L'ESPOIR EST D'OFFRIR CERTAINES DE CES MESURES À PARTIR DU 29 JANVIER.</p>
--	--

7 -	LES RAPPORTS ET MOTS DES REPRÉSENTANTS
	MOT DU PRÉSIDENT
	LE PRÉSIDENT REMERCIE LA DIRECTION POUR SON EXCELLENTE COMMUNICATION SUITE AU DÉGÂT D'EAU DE DÉCEMBRE.
	MOT DES REPRÉSENTANT DES ÉLÈVES
	<p>LES REPRÉSENTANTS DES ÉLÈVES ÉVOQUENT UNE LISTE DE PROBLÈMES SIGNALÉS PAR LES ÉLÈVES, INCLUANT L'ODEUR NAUSÉABONDE DÉCOULANT DU DÉGÂT D'EAU, LES ODEURS CORPORELLES DÉRANGEANTES DE CERTAINS ÉLÈVES, DES BRIS D'ÉQUIPEMENT DANS LES SALLES DE BAINS ET L'ABSENCE DE CASIERS DANS LES VESTIAIRES DE LA PISCINE. IL MANQUE AUSSI DES PRODUITS MENSTRUELS DANS CERTAINES TOILETTES.</p> <p>ILS PARLENT AUSSI DES GENS QUI TRAÎNENT DANS LES TOILETTES DES GARÇONS ET DES FILLES À L'HEURE DU DÎNER.</p> <p>LE DIRECTEUR EST AU COURANT DE CES PROBLÈMES ET LA PLUPART SONT EN VOIE D'ÊTRE RÉGLÉS. POUR LE FLÂNAGE DANS LES TOILETTES, LA DIRECTION A DÉJÀ COMMUNIQUÉ AVEC LES ÉLÈVES ET RÉFLÉCHIT À D'AUTRES OPTIONS.</p>
	MOT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ EHDAÁ

	<p>IL Y A EU DEUX RÉUNIONS DU COMITÉ DEPUIS NOVEMBRE, Y COMPRIS UNE SUR LES OUTILS TECHNOLOGIQUES. IL Y A AUSSI EU UNE DISCUSSION SUR LA RÉPARTITION DES RESSOURCES AVEC LA CSSPO. LA CSSPO A ACCEPTÉ DE REVOIR LE PROCESSUS POUR 2024-2025 AFIN DE PERMETTRE AUX MEMBRES DU COMITÉ DE MIEUX COMPRENDRE LES DÉCISIONS.</p> <p>LA PROCHAINE RÉUNION PORTERA SUR LE RÔLE DE TOUS LES INTERVENANT AUPRÈS DES ÉLÈVES EHDAA. UNE AUTRE SUR LE STRESS ET LA DERNIÈRE SUR LES ENJEUX SYSTÉMIQUES ET LES IRRITANTS AVEC LE CSSPO. DES RECOMMANDATIONS SERONT FAITES AU CSSPO BASÉE SUR LA POLITIQUE EHDAA.</p> <p>SUR LES PLANS DE RATTRAPAGE, LE COMITÉ ENCOURAGE LES PARENTS À CONTACTER LES DIRECTIONS S'ILS ONT DES PRÉOCCUPATIONS.</p>
	<p>MOT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS</p>
	<p>LE COMITÉ DE PARENTS A EU UNE SEULE RENCONTRE DEPUIS NOVEMBRE. IL Y A EU DES DISCUSSIONS SUR LE BASSIN DE L'ÉCOLE 037 (PRIMAIRE) ET SUR LES PLANS DE RATTRAPAGE.</p>
	<p>MOT DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ</p>
	<p>LE REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ EST ABSENT.</p>
	<p>RAPPORT DU PERSONNEL</p>
	<p>MME LEGAULT SOULIGNE TROIS BONS COUPS RÉCENTS DE L'ÉQUIPE ÉCOLE : 1- LE PERSONNEL EST TRÈS ENGAGÉ DANS LE PLAN DE RATTRAPAGE, COMPARATIVEMENT À D'AUTRES ÉCOLES; 2- MONT-BLEU A FAIT BONNE FIGURE AU GALA FORCE Avenir. 3- L'ANIMATEUR À LA VIE CULTURELLE SOUHAITE REMERCIER LA DIRECTION POUR LE DÎNER SPAGHETTI ORGANISÉ POUR MARQUER LE RETOUR AU TRAVAIL.</p> <p>LA RENCONTRE DE PARENTS QUI A ÉTÉ REPORTÉE AURA LIEU SOUS PEU.</p> <p>IL Y AURA UN SALON CARRIÈRE À L'ÉCOLE DE L'ÎLE LE 7 FÉVRIER.</p> <p>LE DIRECTEUR FÉLICITE MME ANNICK PHILIPPE QUI A ÉTÉ NOMMÉE DIRECTRICE DE L'ÉCOLE DES DEUX RUISSEAUX À PARTIR DU 1^{ER} MARS. ELLE SERA REMPLACÉE PAR CHRISTIANO BERNIER, PROFESSEUR DE FRANÇAIS EN SPORTS-ÉTUDES.</p> <p>IL Y AURA UN CARNAVAL MALGRÉ LE PLAN DE RATTRAPAGE ET LE MOIS DE L'HISTOIRE DES NOIRS SERA SOULIGNÉ À L'ÉCOLE EN FÉVRIER.</p>

8 -	AFFAIRES NOUVELLES
	PAS D'AFFAIRES NOUVELLES

9 -	LEVÉE DE LA SÉANCE
046 – CÉ20240123- 05	<p>L'ordre du jour étant épuisé</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Giroux. appuyé par Mme Aubé, il est résolu</p> <p>DE LEVER la séance ordinaire à 21 :15</p>

Monsieur Alain Gauthier, président

Monsieur François Bélanger, directeur

Date